

CAISSE DE PENSIONS DE L'ASSOCIATION SUISSE  
DES DROGUISTES (ASD)

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

# Rapport résumé 2025





## Chères assurées, chers assurés, chers employeurs, chères retraitées, chers retraités,

Malgré un environnement de marché complexe, la prévoyance professionnelle revient sur l'année 2025, durant laquelle les marchés financiers ont connu une précieuse phase d'accalmie. Cette stabilisation a permis de contrebalancer de façon importante les tensions géopolitiques persistantes et l'évolution de l'inflation, qui, cette année encore, ont largement marqué l'orientation stratégique des caisses de pensions.

Certes, les tensions géopolitiques et les droits de douane introduits par les Etats-Unis ont parfois entraîné des revers boursiers, mais grâce à notre structure de placement équilibrée ainsi qu'à une stratégie de placement largement diversifiée, à une gestion cohérente des risques et à une gouvernance clairvoyante, nous avons réalisé un rendement total réjouissant de 8.0 % (moyenne).

Nous sommes ainsi parvenus à enregistrer une performance constante malgré les fluctuations des marchés et à consolider la confiance des personnes assurées chez nous.

A la fin de l'année, le degré de couverture était passé à 118.56 %, ce qui nous a permis de renforcer encore notre base financière solide. Cette évolution positive nous permet d'octroyer aux personnes assurées actives une rémunération attrayante de 3.50 %, tout en garantissant la sécurité des rentes à long terme.

Au-delà des chiffres, 2025 a été une année de préparation stratégique. Dans l'optique du passage à l'autonomie totale à partir de 2026, nous avons affiné nos processus internes, optimisé la gestion de la politique de placement et renforcé nos structures de gouvernance. Assumer l'entière responsabilité en matière des placements et des risques constitue pour nous une étape importante qui consolide notre autonomie et renforce ainsi notre performance à long terme.

Pour nous, une prévoyance fiable est bien plus qu'une stabilité financière. C'est promettre d'apporter de la sécurité, d'offrir une orientation et d'instaurer la confiance. Pour cette raison, nous attachons une grande importance à une communication claire et à un soutien personnalisé afin que les personnes assurées chez nous soient bien informées et couvertes à chaque étape de leur vie.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de la caisse de pensions de l'Association suisse des droguistes, à savoir les collaboratrices et collaborateurs, les employeurs affiliés ainsi que les personnes assurées chez nous. Grâce à votre engagement et à votre confiance, nous resterons, aujourd'hui comme pour les générations futures, une œuvre de prévoyance solide, consciente de ses responsabilités et fiable.

Jürg Rolli  
Président de la commission d'assurance

<b>Actifs</b>	<b>Au 31.12.2025 en CHF</b>	<b>Au 31.12.2024 en CHF</b>
<b>Placements</b>	<b>82'704'182.30</b>	<b>68'834'640.26</b>
Liquidités	23.28	2'053'569.79
Créances et prêts	5'531'222.02	2'780'228.47
Titres	77'172'937.00	64'000'842.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	-	-
Placements auprès de l'employeur	-	-
Immeubles	-	-
Autres placements	-	-
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>788'373.00</b>	<b>644'020.00</b>
<b>Actifs provenant de contrats d'assurance</b>	<b>41'365'392.00</b>	<b>41'575'057.00</b>
<b>Actifs</b>	<b>124'857'947.30</b>	<b>111'053'717.26</b>

<b>Passifs</b>	<b>Au 31.12.2025 en CHF</b>	<b>Au 31.12.2024 en CHF</b>
<b>Engagements</b>	<b>18'439.30</b>	<b>5'000.00</b>
Prestations de libre passage et rentes	18'000.00	5'000.00
Banques / Assurances	-	-
Autres engagements	439.30	-
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>-</b>	<b>239.15</b>
<b>Réserves de cotisations de l'employeur</b>	<b>1'007'343.60</b>	<b>967'584.15</b>
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	1'007'343.60	967'584.15
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	-	-
<b>Provisions non techniques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>104'445'333.55</b>	<b>95'109'087.40</b>
Capitaux de prévoyance des actifs	44'474'981.55	38'492'316.40
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	12'865'827.00	9'958'508.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	41'365'392.00	41'575'057.00
Provisions techniques	5'739'133.00	5'083'206.00
<b>Réserves de fluctuation de valeurs</b>	<b>15'353'464.00</b>	<b>13'029'926.00</b>
<b>Capital de la fondation, fonds libres / découvert</b>	<b>4'033'366.85</b>	<b>1'941'880.56</b>
Situation en début de période	1'941'880.56	-
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	-	-
Excédent de produits / charges	2'091'486.29	1'941'880.56
<b>Passifs</b>	<b>124'857'947.30</b>	<b>111'053'717.26</b>

	01.01.–31.12.2025 en CHF	01.01.–31.12.2024 en CHF
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>6'856'968.80</b>	<b>6'902'836.84</b>
Cotisations des salariés	2'782'495.95	2'728'456.00
Cotisations des employeurs et des indépendants	2'859'983.05	2'813'755.85
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	-112'377.90	-164'935.65
Primes uniques et versements supplémentaires	1'057'587.55	1'187'378.50
Cotisations d'assainissement salariés	-	-
Cotisations d'assainissement employeurs	-	-
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	147'172.70	229'109.55
Subsides du fonds de garantie	122'107.45	109'072.59
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>7'481'120.57</b>	<b>6'245'183.67</b>
Apports de libre passage	6'672'777.27	6'006'408.67
Apports en cas de reprise d'assurés		
– Provisions techniques	-	-
– Réserves de fluctuation de valeurs	-	-
– Fonds libres	-	-
Versements anticipés EPL / divorce	808'343.30	238'775.00
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>14'338'089.37</b>	<b>13'148'020.51</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-2'968'513.90</b>	<b>-3'615'534.70</b>
Rentes de vieillesse	-1'805'728.45	-1'697'240.60
Rentes de survivants	-186'615.10	-186'568.60
Rentes d'invalidité	-134'715.80	-151'176.25
Autres prestations réglementaires	-	-
Prestations en capital à la retraite	-829'099.25	-1'435'686.25
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-12'355.30	-144'863.00
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-6'866'122.90</b>	<b>-5'394'245.65</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-6'814'173.65	-5'364'245.65
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	-	-
Versements anticipés EPL / divorce	-51'949.25	-30'000.00
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-9'834'636.80</b>	<b>-9'009'780.35</b>
<b>Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations</b>	<b>-9'580'705.95</b>	<b>-3'344'210.00</b>
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	-3'441'776.95	844'387.35
Charges / produits de liquidation partielle	-	-
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	-2'907'319.00	-1'230'377.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	-655'927.00	-555'153.00
Rémunération du capital épargné	-2'540'888.20	-2'338'893.45
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	-34'794.80	-64'173.90
<b>Produits de prestations d'assurance</b>	<b>2'874'090.10</b>	<b>3'134'910.45</b>
Prestations d'assurance	1'780'971.10	1'668'169.45
Part d'excédents provenant des assurances	1'093'119.00	1'466'741.00

	01.01.–31.12.2025 en CHF	01.01.–31.12.2024 en CHF
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-959'097.85</b>	<b>-5'578'836.45</b>
Primes d'assurance	-917'762.15	-838'030.95
– Primes de risque brutes	-767'349.35	-700'135.65
– Primes pour frais de gestion	-150'412.80	-137'895.30
Apports uniques aux assurances	-	-4'699'752.00
Cotisations au fonds de garantie	-41'335.70	-41'053.50
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-3'162'261.13</b>	<b>-1'649'895.84</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>7'919'985.54</b>	<b>7'718'904.17</b>
Résultat des liquidités	-3.45	17'451.12
Résultat des créances et prêts	10'017.90	3'000.40
Résultat des titres	8'164'119.39	7'919'670.70
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	-	-
Résultat des placements auprès de l'employeur	-	-
Résultat des immeubles	-	-
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	-447.65	-
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-4'964.65	-4'598.05
Frais de gestion de fortune	-248'736.00	-216'620.00
<b>Dissolution / constitution de provisions non techniques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits</b>	<b>703.01</b>	<b>120.02</b>
Produits de prestations fournies	-	-
Autres produits	703.01	120.02
<b>Autres charges</b>	<b>-</b>	<b>-0.01</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>-343'403.13</b>	<b>-299'576.52</b>
Administration générale	-319'756.73	-278'720.52
Frais de marketing et de publicité	-276.75	-
Activités de courtage	-450.00	-360.00
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-21'784.65	-19'315.00
Autorités de surveillance	-1'135.00	-1'181.00
<b>Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation</b>	<b>4'415'024.29</b>	<b>5'769'551.82</b>
<b>Dissolution / constitution des réserves de fluctuation</b>	<b>-2'323'538.00</b>	<b>-3'827'671.26</b>
<b>Excédent de produits / charges</b>	<b>2'091'486.29</b>	<b>1'941'880.56</b>

### Forme juridique et but

La Caisse de pensions de l'Association suisse des Droguistes (ASD) est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis (UID: CHE-107.813.246) a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

### Organe suprême, direction et droit de signature

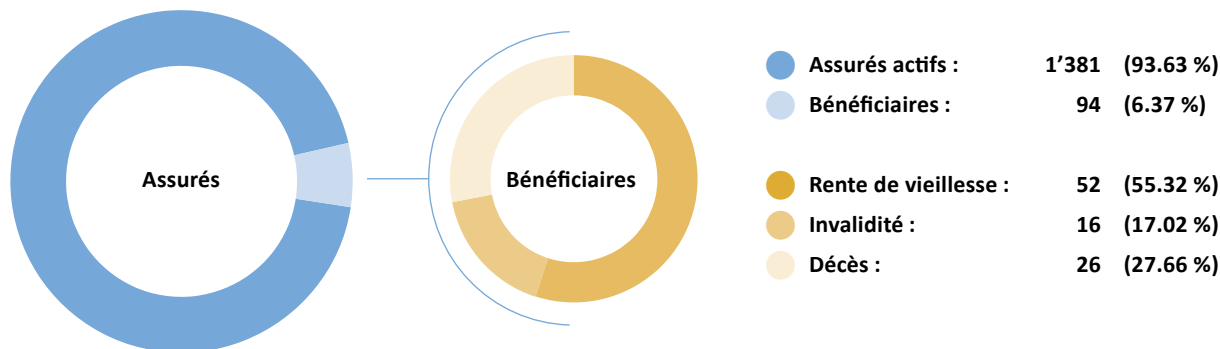
La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Bösinger Jürg	Membre	Représentant des sal.	2024-2028
Rolli Jürg	Président	Représentant des empl.	2024-2028
Nikles Bruno	Membre	Représentant des empl.	2024-2028
Thomann Hanno	Vice-président	Représentant des sal.	2024-2028
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de compensation des arts et métiers suisses Brunnmattstrasse 45, Postfach, 3001 Bern		
Contact	031 379 42 42 <a href="mailto:ak105@ak105.ch">ak105@ak105.ch</a>		
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse de compensation AVS des arts et métiers suisses Directeur de la Caisse de pensions : Adrian Mast		
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.		

### Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	OBT AG, St. Gallen Réviseur principal : Christian Siegfried
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Jean-Claude Bregnard
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

### Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires<sup>2</sup>



26.6

Assurés actifs, par rente de vieillesse<sup>1</sup>

8.0 %

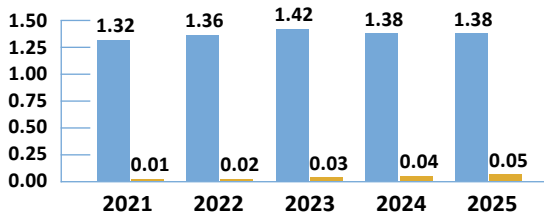
Rendement net sur le total du bilan

217

Entreprises

### Structure actifs/ bénéficiaires de rentes<sup>3</sup>

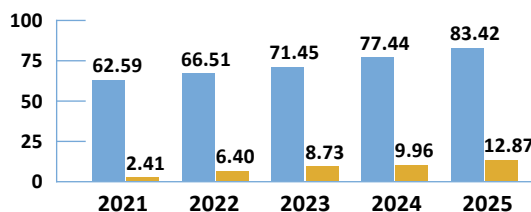
(Nombre en milliers)



- Actifs
- Bénéficiaires de rentes

### Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes<sup>3</sup>

(En millions de CHF)



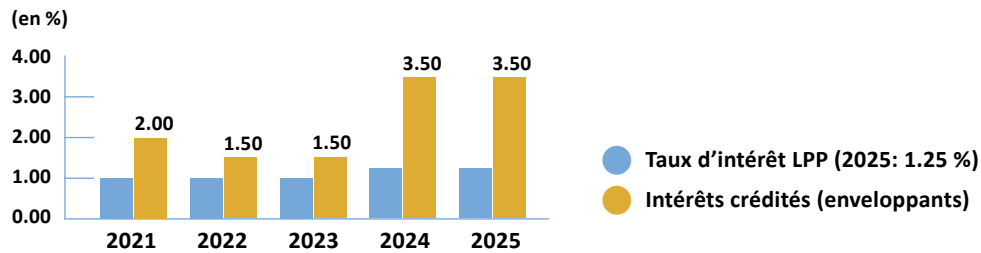
- Actifs
- Bénéficiaires de rentes

<sup>1</sup> ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes

<sup>2</sup> le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins

<sup>3</sup> ne comprend que les engagements liés aux rentes gérées de manière autonome

## Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2025, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 3.50 % (année précédente 3.50 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5.00 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4.887 %.

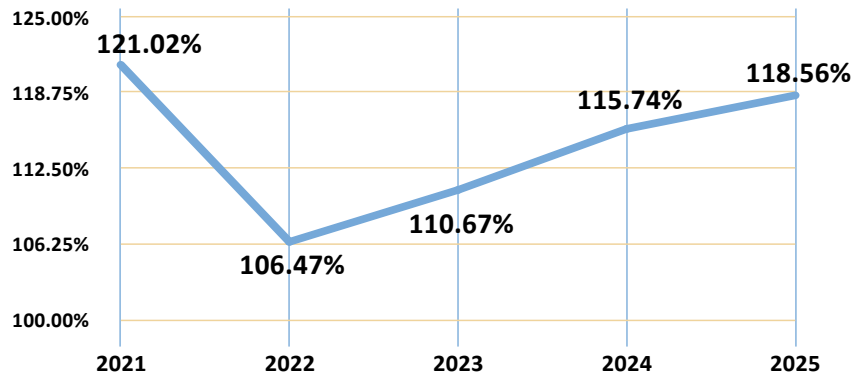
La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

**Avoir de vieillesse LPP :**  
CHF 49'583'602

**Avoir de vieillesse surobligatoire :**  
CHF 33'838'864



Degré de couverture au 31.12.

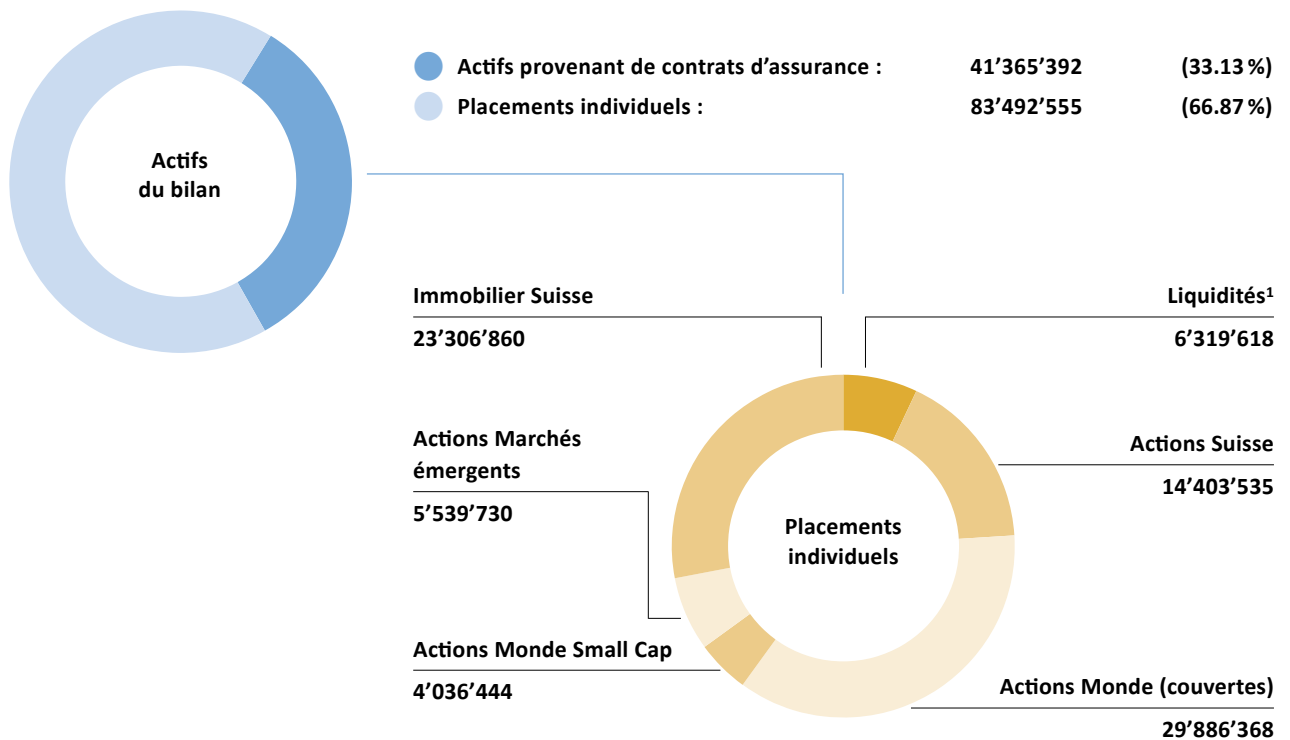


**100 %**  
 Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

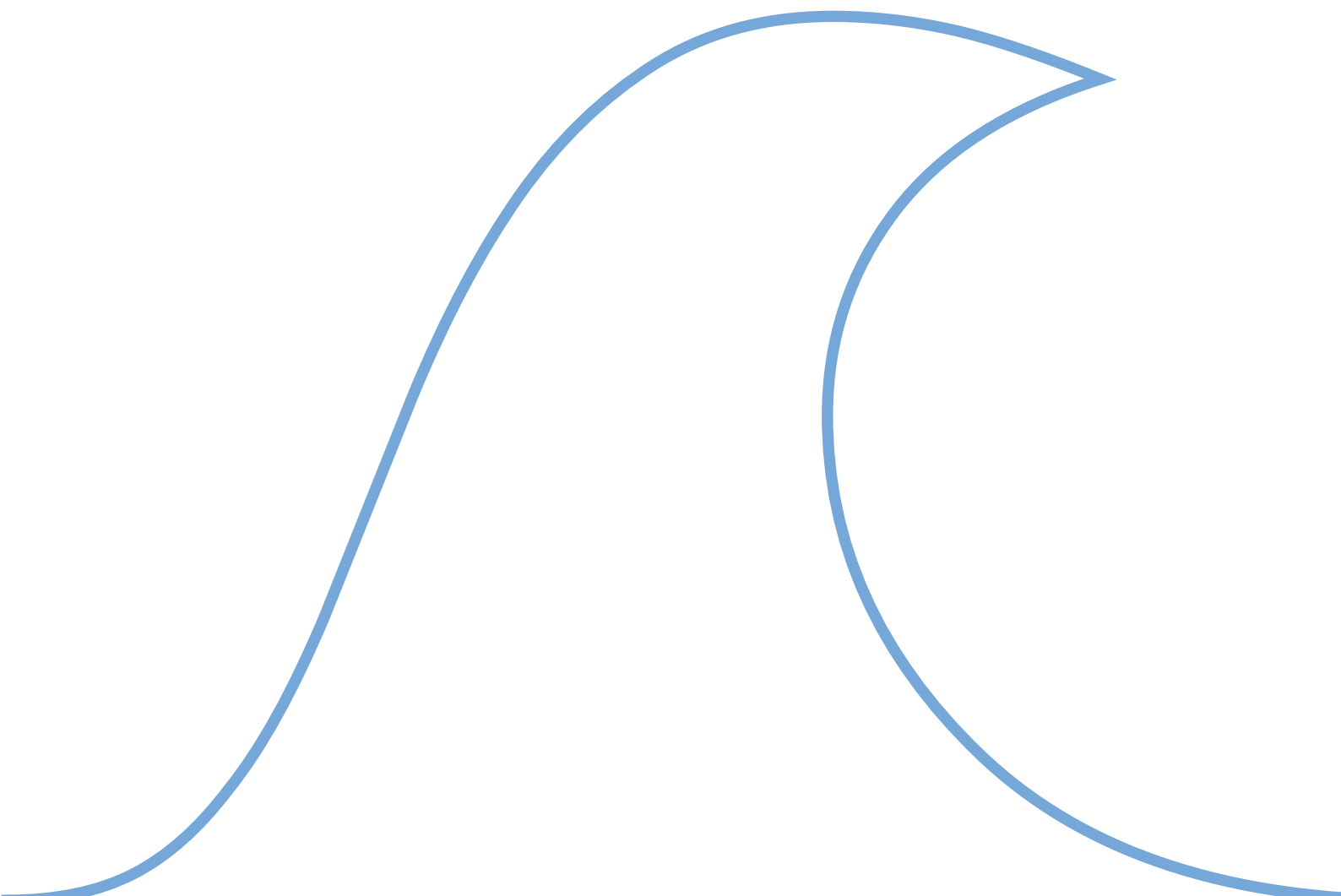
**100 %**  
 Transparence des coûts

**0.30 %**  
 Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 124'857'947



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements



**Caisse de pensions de l'Association  
suisse des Droguistes (ASD)**

Brunnmattstrasse 45 | Postfach | 3001 Bern  
031 379 42 42 | ak105@ak105.ch  
www.ak105.ch

